

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

DU 17 octobre 2019

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MASSIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bernard GRISON, Maire.

Présents : MMES. MM., ACHARD, HENRY, GUILLOT, NABETH, CAILLOCE, JUST, RENFER, MOREL, DREVON, MERMET-GUYENNET.

Absents : M. FOURNIER, donne pouvoir à Mme GUILLOT
Mme CODINA DE UNDABEYIA, donne pouvoir à M.HENRY
M. GAUCHERAND, donne pouvoir à Mme ACHARD
Mme RIVIERE-CLODIC, donne pouvoir à M.GRISON
Mme BABIC M. BRANDON

Secrétaire de séance : Mme GUILLOT

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Information(s)

RDF4 route de Reyrieux

Mme GUILLOT informe que la réunion de présentation qui devait avoir lieu le 23 octobre 2019 a été annulée et sera reportée. Le projet est toujours à l'étude.

Avancée du fibrage sur la commune

Mme GUILLOT indique que c'est l'entreprise Sogetrel qui fibre le reste de la commune. Les travaux ont démarré le 1^{er} octobre 2019. Il est prévu une rencontre avec les fournisseurs de réseau. M. Le Maire informe que d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2020, la commune sera raccordée. Entre fin mars et fin juin, on pourra choisir son fournisseur d'accès d'internet. L'entreprise Sogetrel va rajouter 2 ou 3 armoires de connexion au réseau fibre.

Le nom du site qui permet à tous de visualiser par bâtiment par bâtiment l'avancée du déploiement de la fibre est : <https://cartefibre.arcep.fr/>

COMMISSION DE L'URBANISME

Information(s)

Compte-rendu du 9 octobre concernant le projet de logements route de la Genetière

M. HENRY indique que la réunion du projet Alila (54 logements) a rassemblé une quarantaine de personnes. Certaines d'entre elles ont fait plutôt part de leur mécontentement et étaient assez véhémentes. Mais dans l'ensemble la réunion s'est assez bien passée. Mme Nabeth informe que le promoteur

Alila a accepté la réunion : ce n'est pas le cas de tous les promoteurs et il a été à l'écoute. Les riverains ont été surtout surpris par la structure massive de l'immeuble surtout quand ils ont vu la présentation visuelle du projet. Le bâtiment leur paraissait différent en images : il est imposant avec 3 étages et implanté directement sur les trottoirs. Le problème de sécurité et de surplus de véhicules qui va circuler est évoqué. Aucun espace vert à l'extérieur du bâtiment n'est prévu. M. Le Maire soulève le point qu'il y a une forte demande de logements pour les Masserots et qu'il en manque. De plus, avec ce projet, il y aura de l'accession à la propriété.

Mme NABETH suggère qu'il faudrait penser à diversifier le type de logements.

M. Le Maire va demander à Alila qu'il y ait un meilleur impact visuel pour agrémenter le projet.

COMMISSION DE LA VIE FAMILIALE ET DES FINANCES

Information(s)

Pas de sujets identifiés

COMMISSION DES BATIMENTS

Information(s)

Travaux de transformation du local des Pompiers

M. Le Maire informe que les travaux avancent. Une réunion est prévue tous les mardis pour suivre l'avancement du chantier. Il est possible que tout soit terminé pour la fin de l'année. M. Le Maire a constaté une très belle luminosité à l'intérieur de la salle. Un problème est constaté : lorsque les 2 salles polyvalentes seront louées, problème de stationnement qui sera résolu quand les travaux du centre équestre seront réalisés.

COMMISSION DE LA COMMUNICATION

Information(s)

Bulletin municipal

Mme ACHARD annonce que l'ensemble des éléments pour le bulletin doit impérativement lui parvenir pour le dix novembre (articles, photos). Avec la loi concernant la protection de données (RGPD), seuls les prénoms seront publiés pour les naissances, mariages et décès.

Le bulletin doit être imprimé au 18/12/19 pour les vœux du maire (prévu le 04/01/2020).

Soirée d'Halloween

Mme Achard parle de la soirée d'Halloween : celle-ci est organisée par le Comité des Fêtes. Elle aura lieu le jeudi 31 octobre 2019 à 20h30 en salle polyvalente. Et l'animation prévue est un spectacle de magie.

DIVERS

DELIBERATION(s)

Adhésion de la CCDSV au Sytraival

M. Le Maire indique qu'il est nécessaire de permettre à la Communauté de Communes de gagner en efficacité dans l'exercice de ses compétences et dans la gestion de ses relations avec les autres administrations, en lui laissant la possibilité d'adhérer à un syndicat mixte sur simple délibération de son conseil communautaire conformément à la faculté laissée à l'article L-5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

DELIBERATION(s)

Modifications des statuts de la CCDSV

M. le Maire indique que les délibérations de la CCVSC du 16 juillet 2019, celle du SMICTOM Saône Dombes du 10 septembre 2019, et celle de la CCDSV du 23 septembre 2019 demandant le retrait des communes de Messimy et Chaleins du SMICTOM Saône Dombes vont entraîner sa dissolution au 1^{er} janvier 2020. La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée reprendra, en conséquence, la globalité de sa compétence collecte et traitement des ordures ménagères qu'elle avait déléguée au SMICTOM.

L'adhésion de la CCDSV au SYTRAYVAL est prévue à compter du 1^{er} janvier 2020 sous réserve de la dissolution du SMICTOM.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

DELIBERATION(s)

Agrandissement du périmètre des communes adhérentes au Syndicat d'Eau Potable

Le syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône s'agrandit. Il comptera 67 communes. Onze nouvelles arrivent et adhéreront au Syndicat d'Eau Potable au 01 janvier 2020. Mise à jour en conséquence l'article 1 des statuts du syndicat définissant son périmètre. Reprise de l'actif et du passif ainsi que les engagements en cours par transfert direct au Syndicat d'Eau Potable.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

DELIBERATION(s)

Délocalisation du centre équestre de la route de Civrieux et construction du manège par la société Irisolaris

Le Maire informe le conseil municipal qu'un projet de construction d'un manège équestre par la société Irisolaris est en cours de finalisation. Le centre équestre actuel va être délocalisé à l'endroit de la nouvelle construction.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Recomposition des conseils communautaires

M. Le Maire informe que cela s'effectue l'année précédant le renouvellement général des conseils municipaux. Il a fallu l'accord des Maires des 19 communes pour savoir quel sera le nombre des futurs conseillers communautaires sur la prochaine mandature. L'arrêté du Préfet constatant la composition a été signé en date du 27/09/2019. Il y aura 45 conseillers communautaires et 3 représentants la commune de Massieux.

Projet de Bus à Haut Niveau de service (BHNS)

Mme Nabeth souhaite savoir s'il y a eu des discussions à propos de la station d'arrêt du bus de Parcieux/Massieux. Elle indique qu'il serait souhaitable qu'il y ait une station d'arrêt uniquement à Massieux vers la zone d'activités.

Réponse : La station d'arrêt a été choisie entre Parcieux et Massieux : il y a un emplacement réservé pour 80 voitures voire plus.

M. Le Maire rapporte que le trajet en heure de pointe sera d'environ une heure et explique qu'une centaine de trains passent tous les jours sur la rive droite de la Saône et que la SNCF ne peut plus en rajouter. La majorité des trains vont à Perrache et seuls quelques-uns s'arrêtent à la Part Dieu.

Pour le BHNS, il est prévu entre 11 à 15 arrêts mais aucune décision n'a été prise. Un cahier est à disposition du public en mairie pour noter d'éventuelles remarques ou sinon via le site internet <https://jeparticipe.auvergnerhonealpes.fr/bhns-trevouxlyon> . La Région a expliqué que pour désaffecter la voie, il faudra 2 ans de procédure et diverses enquêtes. En 2023, toutes les études seront faites et le BHNS sera normalement en service pour 2025. La priorité étant de désenclaver le Val de Saône.